

**FORMATION**

**QUALIFICATION**

**EMPLOI**

**n° 60**

**Note d'information  
du Centre d'études et de recherches  
sur les qualifications.**



**MAI 1980**

# **E.V.A. : OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE**

## **Ses caractéristiques administratives et techniques**

*Parmi les instruments de connaissance de l'évolution des systèmes de formation et d'emploi dans leurs interactions, l'Observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.), progressivement mis en place par le CEREP parallèlement à la réalisation du Répertoire français des emplois, occupe aujourd'hui une place centrale.*

*Au moment où, après avoir pris connaissance des résultats des premières enquêtes d'insertion professionnelle, les ministères participant à la politique coordonnée de formation professionnelle ont déterminé les conditions administratives et techniques du fonctionnement permanent de ce dispositif national, il est apparu utile d'en donner une description complète aux lecteurs du bulletin « Formation-Qualification-Emploi ».*

*Grâce aux exploitations nationales ou régionales de l'information ainsi recueillie sur les utilisations des formations dans le marché du travail des jeunes gens et des jeunes filles, réalisées par le CEREP avec le concours de ses centres interrégionaux associés (1), l'Observatoire E.V.A. apporte désormais une base d'information régulièrement actualisée et spécialement adaptée à la régulation de formations en fonction de l'évolution de l'emploi, ainsi qu'à la connaissance des débouchés professionnels.*

(1) Ces centres sont au nombre de huit : Aix-en-Provence : Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (L.E.S.T.); Dijon : Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (I.R.E.D.U.); Grenoble : Institut de recherche économique et de planification du développement (I.R.E.P.-Développement); Lille : Laboratoire de technologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (L.A.S.T.R.E.) et Laboratoire d'analyses des systèmes et du travail (L.A.S.T.); Paris : Centre de recherches économiques et sociales (C.R.E.S.); Rennes : Laboratoire de l'économie de l'éducation; Strasbourg : Bureau d'économie théorique appliquée (B.E.T.A.); Toulouse : Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi (C.E.J.E.E.).

## I. — PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE E.V.A.

### I. — 1. SES OBJECTIFS

**L'Observatoire des entrées dans la vie active : un dispositif permanent et exhaustif...**

**a) L'Observatoire national des entrées dans la vie active est un système d'enquête exhaustif et permanent de l'entrée dans la vie active et de l'itinéraire professionnel des jeunes à l'issue des formations initiales.**

Les divers responsables aussi bien de la politique de l'éducation que de l'emploi ont en effet besoin de connaître le plus précisément possible les conditions de ces entrées et de ces cheminements professionnels pour mettre en place les mesures qu'ils jugent les mieux adaptées aux situations décrites. Pour cela, l'observation qui en est faite doit être suffisamment détaillée, afin de tenir compte de deux éléments majeurs :

**...qui permet d'observer les effets des différenciations qu'opère le système éducatif...**

— L'appareil éducatif, par les connaissances et les compétences qu'il transmet, ainsi que par la sélection et l'orientation qu'il opère, contribue à répartir chaque génération nouvelle selon des ensembles différenciés par le niveau et la nature de la formation reçue. Il faut, pour apprécier la façon dont ces différenciations sont prises en compte — ou au contraire ignorées — lors de l'entrée en activité, distinguer à chaque niveau les principales spécialités de l'enseignement technique et les classes de l'enseignement général.

**...et les interactions des facteurs qui déterminent le marché du travail des jeunes.**

— Le simple rapprochement entre formation et enchaînement des situations professionnelles ne fournit pas nécessairement l'interprétation des situations observées. Celles-ci résultent, en effet, de phénomènes divers en interaction : différences de rémunération, division du travail selon l'âge ou le sexe, origine sociale, localisation des formations et des emplois, rapports entre offres et demandes d'emploi, conditions de travail au sens large... L'analyse doit donc faire jouer simultanément différentes variables pour mieux en préciser la place dans la détermination des conditions d'entrée dans la vie active.

**Un dispositif d'observation qui permet de raccorder...**

**b) En dehors des données de l'Observatoire, on dispose sur ces sujets d'informations nationales et de données particulières à certaines régions ou spécialités.**

**...les enquêtes nationales sur la mobilité de la main-d'œuvre...**

— Les enquêtes nationales sur l'emploi et l'enquête F.Q.P. (Formation-Qualification professionnelle) de l'I.N.S.E.E. portent sur l'ensemble de la population adulte. Elles permettent de situer le passage formation-emploi par rapport aux mouvements affectant la population active. Mais les échantillons de jeunes interrogés sont faibles (quelques milliers par promotion) et non-pondérés selon les formations ou les emplois, ce qui limite considérablement les études spécifiques à l'entrée dans la vie active. Les phénomènes ne peuvent être saisis qu'à un niveau national et par très grandes catégories.

**...et les enquêtes spécifiques sur un champ professionnel ou géographique déterminé.**

— Les observations spécifiques portant sur des zones géographiques ou des spécialités professionnelles limitées, fournissent des indications précieuses sur les mécanismes micro-sociaux. Elles restent toutefois fragiles dans la mesure où elles contrôlent difficilement les caractéristiques de leur environnement et doivent être replacées dans le contexte de phénomènes plus larges (transférabilité de qualifications, migrations...). En outre, réalisées dans des buts variés à la suite d'initiatives dispersées, elles sont rarement cohérentes entre elles.

Ni les enquêtes statistiques nationales, ni les études spécifiques ne permettent donc de connaître avec précision et rigueur les conditions d'entrée dans la vie active. C'est pourquoi l'Observatoire a été spécialement adapté à l'analyse de ces questions, afin de permettre à la fois :

— d'obtenir une vue d'ensemble de l'entrée dans la vie active des jeunes formés (articulation des niveaux de formation, de l'enseignement général et de l'enseignement technique, équilibres interrégionaux) ;

— et de décrire de façon suffisamment fine et homogène les formations et les situations professionnelles (spécialités de formation ou d'emploi, comparaisons interrégionales), pour évaluer correctement les relations qu'elles ont entre elles.

Une enquête nationale...

**c) On sait, en outre, aujourd'hui que la différenciation des populations en ce qui concerne la formation ou la situation professionnelle ne peut pas être isolée de leur localisation géographique :**

— aux niveaux VI et V bis, la situation locale du marché du travail est un élément déterminant de l'insertion ;

— la répartition géographique spécifique de chacune des spécialités de l'enseignement technique (carte scolaire) a une influence importante sur les orientations des élèves et, corrélativement, sur la façon dont s'opère leur entrée en activité ;

— enfin, les formés de l'enseignement technique aux niveaux IV et III et ceux de l'enseignement supérieur connaissent des migrations importantes au cours de leur entrée dans la vie active.

... permettant les comparaisons interrégionales...

La dimension spatiale constitue donc un élément important de la relation formation-emploi. L'Observatoire, dispositif national, ne peut pas se livrer systématiquement à des analyses portant sur des zones géographiques limitées. Mais il doit mettre en évidence la diversité des situations locales lors des constats qu'il établit globalement au niveau national.

L'Observatoire E.V.A. est donc venu compléter un dispositif complexe progressivement mis en place dans les années 1960 et 1970 pour mieux connaître les relations entre les systèmes d'emploi et de formation à partir de l'analyse des cursus scolaires à l'intérieur de l'appareil éducatif, des mobilités dans la population active, de l'évolution du contenu des emplois et des systèmes de travail (1).

... et offrant un cadre pour le développement d'enquêtes au niveau local.

Il est aujourd'hui l'un des éléments essentiels d'un système cohérent d'informations statistiques dont les résultats se valoriseront mutuellement et dont le CEREP et les centres interrégionaux qui lui sont associés peuvent régulièrement enrichir ou approfondir les résultats par des :

— **enquêtes ponctuelles** dans le prolongement direct des activités de l'Observatoire (enquêtes préparatoires à l'extension du champ de l'Observatoire ou enquêtes restreintes permettant l'approfondissement d'un problème déterminé) ;

— **extensions de l'échantillonnage** pour des analyses plus fines sur une spécialité ou une région ;

— **enquêtes complémentaires**, utilisant des questionnaires spécifiques, mais étroitement reliées au dispositif central.

## I. — 2. UN DISPOSITIF D'OBSERVATION LONGITUDINAL ET PERMANENT

L'entrée dans la vie active est un processus progressif que décrit mal une observation statique.

Par simplification, les modèles statistiques d'insertion professionnelle décrivent l'entrée des jeunes dans la vie active à partir d'un emploi occupé à un moment donné, selon la formation du jeune. Cette présentation

(1) Voir les notes d'information concernant le *Répertoire français des emplois*, n° 24, 44 et 57.

masque le fait que l'entrée dans la vie active s'étend en réalité sur une période de durée plus ou moins longue, au cours de laquelle interviennent divers facteurs qui dessineront, en fin de compte, la position professionnelle au moment de sa stabilisation.

En effet, l'évolution récente des conditions d'entrée en activité et la meilleure connaissance que l'on en a, font apparaître de plus en plus clairement l'insertion comme un processus progressif que décrit mal une observation statique :

— les limites entre la formation initiale et le début de l'activité sont de moins en moins tranchées : les étudiants, dès le niveau de la maîtrise, sont de plus en plus nombreux à exercer une activité avant la fin de leurs études ; les actions de formation en direction des jeunes ayant quitté récemment l'enseignement secondaire rendent plus difficile l'identification du moment de la sortie de formation ;

— l'itinéraire professionnel des jeunes est marqué, à son début, par des mouvements fréquents, amplifiés par la conjoncture de l'emploi. Ces mouvements sont très variés : géographiques, professionnels (changements d'employeurs avec ou sans passage par l'inactivité ou le chômage) ; changements d'emplois à l'intérieur de la même entreprise. Ils ont également des significations très diverses selon leur place dans l'itinéraire qui conduit le jeune de la fin de sa formation à la stabilisation de sa situation professionnelle : perte d'emploi, promotion, rattrapage d'une embauche sous-qualifiée, fin de période d'essai ou de stage, refus des conditions de travail...

L'observation réaliste des conditions de l'entrée en activité oblige donc à suivre l'itinéraire du jeune homme ou de la jeune fille au cours de ses premières années de vie professionnelle.

Dans cette observation, la description des situations professionnelles occupées par les jeunes gens joue un rôle essentiel ; elle permet :

— de s'interroger sur la valorisation dans l'emploi des compétences acquises et sur le maintien, l'accumulation ou au contraire la dispersion de ces compétences ;

— de faire le lien entre les débouchés offerts aux jeunes et les recrutements effectués par les entreprises.

Cette description excède dans la plupart des cas l'identification de l'emploi au sens strict et nécessite de caractériser celui-ci selon plusieurs dimensions.

Des indications sur le secteur d'activité, la taille de l'entreprise, les conditions de travail, le mode ou le niveau de rémunération s'avèrent souvent plus classantes que la dénomination de l'emploi proprement dite. La situation professionnelle est donc, par nature, un phénomène complexe. Sa description conduit l'intéressé à une analyse assez détaillée de son activité.

L'interrogation périodique de nouvelles promotions apporte ainsi le moyen de :

— mettre en évidence les aspects conjoncturels ou structurels de l'entrée dans la vie active (filières professionnelles, caractéristiques, influences des catégories sociales, évolutions géographiques du marché de l'emploi) ;

— marquer ces évolutions, à moyen terme, par des indicateurs sociaux significatifs.

**La description de la situation professionnelle nécessite, au-delà de l'appellation de l'emploi, sa caractérisation selon plusieurs dimensions.**

**L'observation, sur longue période, de jeunes formés permet d'enregistrer les effets de la conjoncture sur leurs biographies et d'évaluer les conséquences des réformes introduites sur le système de formation.**

Or, actuellement, les conditions d'insertion varient sensiblement d'une année sur l'autre sous l'effet du chômage, des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes, du développement de l'éducation ou de l'adaptation des formations professionnelles.

Dans ce contexte, la réinterrogation à intervalles relativement brefs de nouvelles promotions est indispensable pour obtenir une information d'actualité.

### I. — 3. SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ESSENTIELLES

Ainsi, à partir de quelques orientations fondamentales et de contraintes pratiques se dessinent les caractéristiques du dispositif mis en place depuis 1976 :

— la nécessité de disposer d'informations précises tant sur la formation que sur l'emploi implique **l'interrogation directe des individus** ;

— le souci d'analyser l'entrée dans la vie active en tenant compte de la complexité de la relation formation-emploi conduit à étudier le devenir de **promotion de jeunes formés avec des échantillons de grande taille à taux de sondage modulés selon les filières et les spécialités de formation** ;

— les contraintes financières obligent à recourir à des **enquêtes par voie postale, complétées par des interviews**. Les interviews à domicile permettent de vérifier la représentativité des répondants ou, si nécessaire, de corriger les biais introduits par les non-réponses ;

— le repérage de l'évolution professionnelle au cours de l'insertion nécessite **d'interroger les mêmes personnes à plusieurs reprises dans le cadre d'un panel** ;

— enfin, pour maintenir à jour l'information et y distinguer le structurel du conjoncturel, un **dispositif permanent** s'impose où les réinterrogations d'une génération interviennent simultanément avec les premières interrogations des générations suivantes. La périodicité retenue dans le dispositif est courte du fait de la rapidité des transformations des données de l'économie et des réformes introduites dans le système de formation.

## II. — FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF D'OBSERVATION

### II. — 1. DES ENQUÊTES PAR SONDAGE

L'interrogation exhaustive de la totalité du flux de sortants du système éducatif étant hors de question, la méthode retenue est celle des enquêtes par sondage.

La construction d'une enquête par sondage doit permettre d'assurer une représentation suffisante des diverses catégories de sujets enquêtés, tout en n'interrogeant qu'une partie de la population totale que l'on désire observer.

Pour obtenir ce résultat, on divise la population en sous-ensembles ou strates ; une fraction de chacune de ces strates est interrogée, cette fraction (taux de sondage) étant calculée de façon que l'effectif escompté de réponses soit suffisant pour représenter la strate. A l'inverse, au

moment des comptages, tous les individus appartenant à une même strate sont affectés d'un même coefficient de pondération qui compense simultanément deux causes d'insuffisance des décomptes effectués sur l'échantillon :

- seule une fraction de la strate a été interrogée ;
- seuls certains individus ont répondu parmi ceux qui ont été interrogés.

#### **L'échantillonnage des populations dans l'Observatoire E.V.A.**

*Dans le cas de l'Observatoire, les strates sont construites en utilisant trois variables :*

- les classes ou groupes de classes pour les enseignements secondaires (par exemple troisième, première et seconde aménagées ; troisième année de CAP, terminale B.T.) ou les cycles universitaires ;
- pour les enseignements technologiques et universitaires, les groupes de spécialités ou les grandes disciplines ;
- les régions ou académies où s'est déroulée la dernière année d'étude des intéressés.

*En pratique, les pondérations sont calculées en fonction de ces trois dimensions prises simultanément. Par contre, les taux de sondage ne sont modulés que selon les deux premières dimensions.*

*Le choix de cette structure résulte de deux considérations hétérogènes mais convergentes :*

- l'échantillon doit être structuré en fonction d'informations disponibles dès la collecte d'adresses ; en effet, c'est à ce stade qu'est effectué le tirage de l'échantillon ;
- l'échantillon doit être stratifié en fonction de variables essentielles compte tenu des phénomènes que l'on cherche à observer.

*Or, les dimensions retenues recoupent les orientations fondamentales de l'Observatoire, à savoir :*

- les différenciations introduites par le système éducatif jouent un rôle complexe mais essentiel dans les premières années de vie active ;
- dans l'analyse de ces phénomènes, on ne peut pas dissocier la différenciation des personnes de leur localisation géographique.

*Il faut d'ailleurs souligner que la structuration de l'échantillon en fonction de caractéristiques de formation ne limite pas pour autant les ambitions du dispositif à une simple comparaison des filières de formation. En fait, à travers la différenciation des points de sortie du système éducatif, c'est une différenciation plus globale de la population des jeunes sortants qui est recherchée et qui doit permettre l'obtention de résultats significatifs sur les conditions diverses dans lesquelles s'opère l'évolution professionnelle des nouveaux actifs.*

*Ces choix sont cohérents avec les principes qui servent à déterminer le volume minimum des échantillons pour les enquêtes d'insertion.*

*On a estimé qu'un effectif de 1.000 réponses exploitables était nécessaire pour conduire l'analyse détaillée des situations professionnelles d'une catégorie déterminée d'enquêtés, par exemple :*

- rapprocher les caractéristiques de l'emploi de celles des établissements employeurs ;
- analyser les variations de salaire en fonction des situations professionnelles ;
- pouvoir différencier des groupes de régions les uns des autres.

*Il faut pour cela — compte tenu des non-réponses et des reprises d'études — interroger un effectif d'environ 2.000 personnes.*

## II. — 2. DES ENQUÊTES ÉCHELONNÉES DANS LE TEMPS

Compte tenu des contraintes qui viennent d'être mises en évidence une analyse détaillée du flux de sortie du système éducatif montre qu'il faut disposer d'au moins **100.000 réponses exploitables** pour que l'Observatoire puisse fournir les informations détaillées qui lui sont propres.

### Un tel volume d'enquêtes rend nécessaire :

— d'utiliser la méthode des enquêtes postales : le prix de revient d'un questionnaire par voie postale étant de l'ordre du dixième du même questionnaire obtenu après entretien avec un enquêteur ; la représentativité de ces enquêtes nécessite un contrôle des non-répondants (cf. ci-dessous paragraphe 3) ;

— de répartir sur plusieurs années la charge des enquêtes ; on a retenu de faire fonctionner le dispositif sur une **périodicité de quatre ans**, chaque année étant consacrée à une partie spécifique du système éducatif (1) :

- l'enseignement secondaire a été découpé normalement par niveau : les jeunes sans formation complète, l'apprentissage, les formations courtes (ouvriers ou employés qualifiés), les formations longues (baccalauréat) ;
- l'enseignement supérieur est découpé verticalement selon les disciplines : sciences, lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques, médecine.

#### Le mécanisme des enquêtes d'insertion et de cheminement professionnel dans E.V.A.

*L'observation de l'entrée dans la vie active suppose, afin d'éviter les distorsions qu'introduit nécessairement le jeu de la mémoire, d'interroger au moins deux fois les intéressés.*

*La première Interrogation — dite « enquête d'insertion » —, située dès la première année suivant la sortie du système éducatif, vise prioritairement à permettre la constitution de la cohorte sur la base des listes d'adresses fournies par les établissements scolaires. Elle permet également une première évaluation du devenir lors des premiers mois d'activité. Elle a lieu généralement neuf mois après la sortie (en mars de l'année suivant la sortie). Toutefois, en ce qui concerne les universités, elle n'aura lieu qu'après vingt et un mois (mars de l'année suivante) compte tenu notamment des délais d'obtention des listes d'adresses.*

*L'Interrogation de « cheminement » comporte en outre une description des situations professionnelles successives occupées pendant les cinq premières années d'activité. Cette seconde Interrogation devait être suffisamment éloignée pour faire apparaître des phénomènes de mobilité mais pas trop pour que les fichiers d'adresses restent valables. La solution retenue a consisté à adopter la même périodicité que pour les Interrogations de nouvelles promotions de manière à assurer l'indispensable stabilité des plans de charge annuels.*

*On interroge donc chaque année une nouvelle promotion issue de l'un des secteurs résultant du découpage du système éducatif en même temps que l'on réinterroge la promotion sortie de ce même secteur quatre ans auparavant.*

(1) La périodicité qui avait initialement été retenue était de trois ans seulement ; elle a ensuite été portée à quatre ans. En 1976, puis 1977 on a donc interrogé respectivement un tiers du flux de sortants du système éducatif, le dernier tiers ayant été réparti sur 1978 et 1979.

## II. — 3. LES PROCÉDURES DE CONSTITUTION ET D'INTERROGATION DES COHORTES DE JEUNES FORMÉS

### a) Les enquêtes d'insertion.

Au départ, les cohortes sont formées sur la base des listes d'adresses des promotions de jeunes formés (base de sondage).

#### **Les listes d'adresses et les bases de sondage d'E.V.A.**

1. *Les procédures de constitution des listes d'adresses sont différentes selon le type de formation :*

— *pour l'enseignement secondaire, la collecte des adresses est réalisée par l'intermédiaire des services statistiques rectoraux qui diffusent auprès de l'établissement scolaire les documents nécessaires, puis les centralisent et les vérifient avant de les transmettre au CEREQ. Lorsque, dans certaines académies, il existe des fichiers informatisés d'élèves (couvrant tout ou partie des établissements de l'académie), ceux-ci sont utilisés directement plutôt que de recourir à la procédure manuelle.*

— *pour l'enseignement supérieur, la collecte des adresses est faite directement auprès des établissements, qui transmettent eux-mêmes les noms et adresses des jeunes formés.*

2. *La base de sondage doit contenir au départ les informations nécessaires à la stratification de la population. Pour chaque jeune formé ne s'étant pas réinscrit dans le même établissement on détient donc, en plus de son nom et de son adresse, des indications sur l'académie, la classe (ou cycle universitaire) et la spécialité ou discipline dans lesquelles il a effectué sa dernière année d'études. La date de naissance et le sexe sont également demandés, afin de pouvoir ultérieurement lever toute incertitude sur l'identification des répondants (en particulier pour éviter d'interroger plusieurs fois le même individu).*

3. *En même temps que ces informations individuelles, sont collectées, lors de cette opération, les données statistiques nécessaires au calcul de la population de référence : chaque établissement participant indique, par classe, section ou unité considérée, le nombre d'élèves ou étudiants inscrits ainsi que le nombre d'élèves ou étudiants qui, parmi ceux-là, quittent le système éducatif. Par comparaison avec d'autres sources de données, a priori exhaustives, sur les effectifs d'inscrits, on peut ainsi évaluer le taux de couverture du champ de l'enquête et calculer avec précision le flux de sortants du système éducatif correspondant.*

Le passage des listes d'adresses aux cohortes se fait par échantillonnage aléatoire (ou, éventuellement, à partir des dates de naissance).

**Un premier envoi de questionnaires a lieu généralement en avril,** suivi à un mois d'intervalle, d'un premier et d'un second rappel destinés aux jeunes n'ayant pas répondu à l'envoi précédent. Les taux de réponses, comme les taux d'adresses fausses ou inexploitable, varient selon les enquêtes.

**Des interviews complémentaires,** utilisant le même questionnaire, sont organisées grâce au concours du réseau permanent d'enquêteurs de l'I.N.S.E.E., auprès des non-répondants à l'enquête postale. Pour cette enquête d'insertion, il s'agit simplement de vérifier que les non-répondants sont homogènes aux répondants.

En fait, les non-répondants constituent une population hétérogène : pour certains, la non-réponse est due à l'indifférence et ne marque pas d'écart notable de comportement avec les répondants. Pour d'autres, au contraire, la non-réponse à l'enquête n'est qu'un des aspects des

conditions spécifiques d'entrée en activité ; c'est le cas en particulier pour ceux qui ne répondent pas pour n'avoir pas reçu de questionnaire à la suite d'un changement d'adresse lié à une migration importante.

L'hypothèse sous-jacente aux choix qui viennent d'être précisés suppose que les non-répondants à l'enquête d'insertion — réalisée dès les premiers mois de la vie active — sont principalement du premier type. Il suffit alors de vérifier cette hypothèse (confortée par le faible nombre de migrations effectivement constatées à l'exception des enquêtes universitaires) en interrogeant un nombre restreint de non-répondants (environ un millier).

Le tableau 1 fournit quelques indications sur le pourcentage d'adresses inconnues repérées par les P. et T. et sur la fréquence de réponse des jeunes ayant reçu le questionnaire :

TABLEAU 1. — Taux de réponses (enquêtes d'insertion).

Niveaux de formation	Adresses inconnues	Taux net de réponses (1)
Enseignement supérieur .....	10 à 20 %	45 à 65 %
Niveau III .....	4 %	80 %
Niveau IV .....	5 à 10 %	55 à 60 %
Niveau V .....	3 à 6 %	65 à 75 %
Niveaux VI et V bis .....	9 à 13 %	55 à 60 %
Apprentissage .....	7 %	38 %

(1) Pourcentage de répondants parmi ceux ayant reçu le questionnaire.

Il faut enfin noter qu'un certain nombre de jeunes sont souvent inutilement interrogés (formation hors du champ de l'enquête et surtout poursuite d'étude ignorée par les chefs d'établissement), et que leurs réponses ne sont pas retenues dans le fichier des répondants réellement sortants servant à l'exploitation de l'enquête.

#### b) Les enquêtes de cheminement.

**Ce sont les répondants à l'enquête d'insertion et réellement sortants du système éducatif qui sont interrogés lors de l'enquête de cheminement.**

Ceux-ci reçoivent d'abord, environ deux ans après l'enquête d'insertion, un résumé des principaux constats que leur participation a permis d'établir, accompagné d'une carte-réponse leur permettant de signaler un éventuel changement d'état civil ou d'adresse.

Cette procédure permet, pour l'enquête de cheminement, d'utiliser un fichier d'adresses actualisé.

La phase d'expédition des questionnaires se déroule comme précédemment. Cependant, dans ce type d'enquête, il est absolument indispensable de redresser l'image fournie par les seuls répondants.

En effet, à mesure que l'on s'éloigne de la sortie du système éducatif, la non-réponse devient de plus en plus significative, ne serait-ce que par le jeu des mobilités. Il est donc nécessaire de pratiquer un nombre important d'interviews auprès de cette population spécifique : ce nombre doit représenter au moins la moitié de l'effectif des non-répondants.

## II. — 4. L'INFORMATION RECUEILLIE

Les questionnaires de l'Observatoire doivent avant tout permettre de recueillir des informations sur l'entrée en activité des jeunes formés dans les perspectives qui ont été décrites.

Toutefois, leur construction est soumise à des contraintes de cohérence, ou bien à des contraintes techniques et pratiques :

### a) Contraintes de cohérence interne.

— la description des formations et des situations professionnelles de deux individus doit pouvoir être comparée quel que soit le niveau ou la filière de formation auxquels ils appartiennent ;

— les informations collectées par les enquêtes d'insertion et de cheminement doivent pouvoir être rapprochées sans difficulté ;

— l'évolution du dispositif à la lumière de l'expérience acquise doit préserver la possibilité de repérer les évolutions des conditions d'entrée en activité.

### b) Contraintes de cohérence avec les autres sources nationales d'information.

Les informations fournies par l'Observatoire doivent être resituées dans un cadre plus général. Les principales sources prises en considération sont :

— les statistiques du système éducatif élaborées par le ministère de l'Education (service des études informatiques et statistiques [S.E.I.S.] ;

— les enquêtes semestrielles sur l'emploi de l'I.N.S.E.E. ;

— les recensements de population et les enquêtes Formation-Qualification professionnelle de l'I.N.S.E.E. qui leur font suite ;

— les statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi, sur les jeunes demandeurs d'emploi.

Les rapprochements recherchés concernent selon les cas : les nomenclatures utilisées, le libellé de certaines questions ou les dates d'observation.

### c) Contraintes techniques et pratiques dues aux modalités d'enquête.

Dans la plupart des cas les questionnaires parviennent aux enquêtés par la poste et ils y répondent seuls. Ils doivent donc être libellés de façon simple — en particulier pour les questionnaires adressés aux jeunes ayant les niveaux de formation les plus faibles —, ils doivent exclure dans toute la mesure du possible les formulations susceptibles d'ambiguïté, ainsi que les concepts techniques non vulgarisés dans le grand public (ex. : la distinction entreprise-établissement). Enfin, ils doivent être suffisamment courts pour ne pas provoquer une réaction de rejet qui se traduirait par des taux de réponse insuffisants.

## Les questionnaires de l'Observatoire E.V.A.

1. *Compte tenu de ces impératifs, le schéma retenu pour les questionnaires d'insertion est le suivant :*

- *caractéristiques socio-démographiques ;*
- *formation ;*
- *poursuites d'études ;*
- *situation à la date de l'enquête (question filtre qui détermine les réponses ultérieures de l'individu) ;*
- *situation professionnelle.*

*Les questionnaires d'insertion sont ainsi organisés autour de la situation à la date de l'enquête.*

2. *Les questionnaires de cheminement, quant à eux, se divisent en quatre parties :*

- *Evolution des caractéristiques socio-démographiques.*

*Celles-ci ayant été enregistrées lors de l'enquête d'insertion, il est suffisant de traiter deux questions particulières : la localisation dans le temps du service national et le repérage d'éventuels changements de situation familiale. Il s'agit, dans les deux cas, d'évènements qui affectent de façon non négligeable la situation d'une personne et qui sont susceptibles de jouer un rôle important dans sa vie professionnelle.*

- *Description de l'emploi à la date de l'enquête.*

*Celle-ci est faite dans des termes analogues à ceux utilisés dans l'enquête d'insertion.*

- *Succession des emplois occupés.*

*Ceux-ci sont décrits de façon un peu moins précise : désignation de l'emploi, activité de l'entreprise, date d'embauche et de départ, localisation géographique. A ces indications viennent s'ajouter des questions sur la nature du départ (licenciement, départ volontaire...) et sur la situation jusqu'à l'obtention de l'emploi suivant.*

- *Formation complémentaire.*

*Ce thème est un élément important dans les itinéraires professionnels. Il comprend aussi bien les formations ultérieures, au sens usuel, que les reprises de formation initiale après une première expérience professionnelle.*

\*  
\*\*

*On trouvera en annexe un modèle de questionnaire de cheminement.*

*Le questionnaire d'insertion reprend les deux premières pages de celui de cheminement en lui adjoignant des questions sur la formation initiale reçue.*

### III. — LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE E.V.A.

#### III. — 1. CALENDRIER DES ENQUÊTES

Les premières enquêtes d'insertion de l'Observatoire ont été réalisées en 1976. Comme on l'a vu, la périodicité retenue, initialement de trois ans, a été portée à quatre ans en 1978. La répartition du champ d'enquête a donc été inégale sur la période 1976-1979, et ce déséquilibre se maintiendra pour les enquêtes de cheminement de 1980-1983.

## Enquêtes d'insertion réalisées de 1976 à 1979.

1976 : Années terminales de C.A.P., B.E.P., I.U.T., S.T.S.  
Universités scientifiques et écoles d'ingénieurs.

1977 : Niveaux VI et V *bis* (y compris sorties vers l'apprentissage).  
Universités et écoles de lettres, sciences humaines et arts.

1978 : Abandons en seconde, première, années terminales de B.T. et B.T.n.,  
première année d'I.U.T. ou de S.T.S.

1979 : Sorties d'apprentissage, diplômés de médecine et pharmacie.

Le tableau 2 résume l'ensemble de ces enquêtes :

— **Le flux de sortie** : estimation du nombre d'élèves quittant le système éducatif au niveau et dans les filières de formation considérées. Cette estimation est la plupart du temps celle établie par le S.E.I.S. Toutefois, lorsqu'un écart important existait entre cette estimation et celle faite à partir des listes d'adresses fournies par les établissements de formation, on a retenu cette seconde estimation.

— **La population interrogée** : nombre de personnes auxquelles le questionnaire postal a été effectivement adressé. Ces personnes ont été tirées au hasard dans les listes d'adresses.

— **Les répondants à l'enquête** : est compris dans ce décompte le nombre de questionnaires obtenus par interview.

— **Les répondants réellement sortants** : ce sont ceux qui constituent les cohortes dont les caractéristiques peuvent être analysées par l'enquête d'insertion, et qui doivent être interrogés lors des enquêtes de cheminement.

TABLEAU 2. — Enquêtes réalisées de 1976 à 1979.

Flux de sortie	Population Interrogée	Répondants	Répondants réellement sortants
788.000	241.500	134.500	104.500

### Le programme quadriennal 1980-1983.

Les premières enquêtes de cheminement, relatives aux enquêtes d'insertion déjà réalisées, commenceront dès 1980, parallèlement à la deuxième vague d'enquêtes d'insertion.

Le tableau 3 résume l'ensemble du programme 1980-1983. Les effectifs cités sont, pour les enquêtes d'insertion, le nombre de questionnaires de répondants réellement sortants auquel on compte parvenir et, pour les enquêtes de cheminement, le nombre de répondants réellement sortants à l'enquête d'insertion préalable qui seront à nouveau interrogés.

TABLEAU 3. — Programme quadriennal des enquêtes 1980-1983.

Enquêtes d'insertion (1).

	1980		1981		1982		1983	
	Enquêtes	Volumes	Enquêtes	Volumes	Enquêtes	Volumes	Enquêtes	Volumes
Champ primitif :								
Education et universités	Niveau V	23.000	Niveaux III et IV	24.000	Niveaux VI et V bis	20.000	Apprentissage	13.000
	Universités scientifiques	7.000	—	—	Universités Droit et Sciences économiques	4.000	Universités Lettres Sciences humaines	9.000
	Sous-total	30.000	—	24.000	—	24.000	—	22.000
Agriculture	Niveau V	3.500	Niveaux III et IV	3.500	Niveaux VI et V bis	2.000	Apprentissage	1.500
Santé	—	—	Niveau III	7.000	—	—	—	—
	TOTAL	33.500	—	34.500	—	26.000	—	23.500

Enquêtes de cheminement (2).

Champ primitif :	Niveaux V et III	41.000	Niveaux VI et V bis	16.000	Niveau IV	6.500	Apprentissage	7.000
Education et universités	Universités scientifiques	6.000	Universités Lettres Sciences humaines	5.000	Universités Droit et Sciences économiques	3.000	Universités médecine	5.000
	Ecoles d'ingénieurs	4.000	Ecoles d'ingénieurs	2.000	—	—	Universités scientifiques (1980)	7.000
	Sous-total	51.000	—	23.000	—	9.500	—	19.000
Agriculture	Niveau III	1.000	Niveaux VI, V et V bis	500	Niveau IV	2.500	Apprentissage	1.500
	TOTAL	52.000	—	23.500	—	12.000	—	20.500

(1) Volumes de répondants réellement sortants - questionnaires exploitables.

(2) Volumes enquêtés ; les répondants exploitables doivent représenter 80 % des enquêtés.

III. — 2. L'ORIENTATION DES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE

a) Les publications des résultats de l'Observatoire E.V.A. (1).

Le délai de traitement des enquêtes d'insertion est de l'ordre d'un an après le démarrage de l'enquête (effectué en avril). Les premiers tableaux de travail sont donc disponibles aux alentours de cette date

(1) Cf. liste des publications de l'Observatoire en encart.

l'année suivante. Les exploitations régulières peuvent s'effectuer au cours du semestre suivant.

Les traitements des enquêtes de cheminement sont un peu plus longs (trois à quatre mois supplémentaires).

Les informations ainsi collectées sont disponibles sous trois formes :

— par interrogation directe de la base de données informatique constituée par accumulation des données de chaque campagne d'enquêtes ;

— les tableaux de l'Observatoire sont édités après chaque enquête. Ils présentent les statistiques et les indicateurs relatifs concernant chaque formation. Les données chiffrées sont accompagnées de commentaires simples qui en facilitent la lecture et l'interprétation ;

— les cahiers de l'Observatoire commentent les résultats les plus significatifs dans de courts articles afin de donner une description d'ensemble de l'insertion ou du cheminement professionnel après une formation et d'attirer l'attention sur les points critiques de la situation constatée.

**b) Les résultats des enquêtes réalisées dans la première phase de fonctionnement du dispositif ont été publiés année par année, c'est-à-dire par niveau de formation ou par grande discipline de l'enseignement supérieur.**

Les résultats des quatre premières années d'enquêtes étant d'ores et déjà disponibles, de nouvelles possibilités d'analyse apparaissent aujourd'hui portant notamment sur les interactions entre niveaux et filières de formation ; le fonctionnement du marché du travail des jeunes et de la place qu'y occupent les diverses catégories de jeunes formés ; les effets des mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

**c) Selon cette nouvelle orientation quelques grandes questions seront traitées dans les publications de l'Observatoire :**

*— Caractères originaux des emplois occupés par les jeunes et évolution pendant le début de la vie professionnelle.*

Le profil des situations professionnelles occupées par les jeunes est différent de celui de l'économie dans son ensemble. Leur spécificité ne résulte pas seulement du renouvellement des professions et mérite un examen plus approfondi. Il fait mieux connaître dans quelles professions, dans quelles entreprises, on trouve, toutes choses égales par ailleurs, des proportions particulièrement élevées, ou particulièrement faibles, d'emplois tenus par les jeunes.

Grâce aux enquêtes de cheminement, on peut voir comment se transforme cette gamme des emplois offerts aux jeunes et faire apparaître la mobilité de ces derniers.

*— Position des jeunes sur le marché du travail selon leur formation et la concurrence devant les débouchés.*

Il existe des interactions fortes entre les débouchés qui s'offrent aux différents niveaux, filières et spécialités de formation.

L'Observatoire, dispositif permanent et couvrant l'ensemble du système de formations initiales, permet de traiter cette question.

Cette approche complète la précédente, centrée sur les conditions du renouvellement de la main-d'œuvre dans le système des emplois.

— *Description analytique du chômage des jeunes.*

Les indicateurs de chômage (taux, durée, ancienneté) sont souvent utilisés comme des indicateurs des « difficultés d'insertion ». La pratique des enquêtes de l'Observatoire conduit à adopter une attitude prudente à ce propos.

Ces indicateurs fournissent fréquemment des diagnostics apparemment divergents : taux de chômage élevé s'accompagnant d'une durée ou d'une ancienneté relativement réduites, par exemple. Leur interprétation exige un approfondissement de la notion même du « chômage des jeunes ».

Ce chômage est, par ailleurs, sous l'influence d'autres phénomènes : arbitrages entre travail et poursuite d'études, niveaux des salaires, nature et quantité des emplois disponibles. A cet égard le fait de constater une situation de chômage, dans une formation donnée, n'entraîne pas nécessairement la condamnation de cette dernière et son interprétation exige une connaissance détaillée des situations.

— *Arbitrage entre études, travail et travail en cours d'études.*

La délimitation de la population observée par E.V.A. est fondée sur la sortie du système scolaire ou universitaire. Cet événement, qui détermine le champ de l'enquête, recouvre en fait des réalités diverses : l'obtention d'un emploi peut être une raison d'abandon des études, mais les plus ou moins grandes difficultés (éprouvées ou supposées) à trouver un emploi interviennent sur les décisions de poursuite d'études ou sur les choix de filières.

— *Les reprises d'études et la formation continue ou alternée chez les jeunes et effets sur le marché du travail.*

Il semble, à suivre l'évolution des dernières années, que l'on assiste à la dissolution progressive de la frontière relativement tranchée qui séparait la période des études à temps plein — la formation « initiale » — de la période de l'activité professionnelle.

L'incidence de ces formations ultérieures est encore largement sous-estimée. Ainsi près de 20 % des jeunes sortant au niveau V de formation en 1978 ont été touchés soit par une action de formation ou un contrat emploi-formation. Or, il apparaît de plus en plus que des actions concernant les jeunes agissent sur la répartition des emplois entre les différentes catégories de demandeurs. Mais l'analyse se heurte ici à la difficulté qu'ont les jeunes eux-mêmes d'identifier avec précision l'action de formation dont ils relèvent particulièrement. Elle nécessite donc une adaptation du dispositif des enquêtes E.V.A. selon les principales catégories de mesures, afin, tout en préservant l'homogénéité de l'ensemble du dispositif, de prendre en compte les scolarités initiales et le passé professionnel des jeunes en formation complémentaire.

— *Les rémunérations et leur rôle dans l'emploi des jeunes.*

On peut observer la distribution des rémunérations en fonction d'un grand nombre de variables : les hommes gagnent plus que les femmes, les employés plus que les ouvriers, les étudiants plus que les élèves de l'enseignement technique court... Cependant les analyses plus fines et plus pertinentes se heurtent aujourd'hui à des problèmes de méthode ou à des insuffisances de l'information qu'il convient d'aborder en temps que tels dans les programmes de recherche.

Il n'est plus nécessaire d'insister sur l'importance de la spatialisation du marché du travail en particulier dans le cas des jeunes. Par contre, le choix des niveaux territoriaux pertinents pour l'analyse mérite une discussion approfondie.

La composition des échantillons de l'Observatoire permet une exploitation régionale ou académique plus sommaire qu'au niveau national.

La comparaison des principales observations au niveau des régions doit donc permettre de localiser les problèmes qui mériteraient une étude plus approfondie.

C'est cette démarche que rend possible la collaboration des Centres interrégionaux associés au CEREQ. Elle doit combiner des comparaisons interrégionales pour lesquelles l'outil d'enquête est bien adapté, avec des descriptions synthétiques régionales afin de retrouver l'aspect concret des phénomènes observés.

L'enjeu est de déterminer si, en particulier pour les salaires et le chômage, les variations entre zones géographiques ne sont pas aussi déterminantes voire plus, que celles liées aux indicateurs nationaux (catégories d'emplois ou de personnes ; spécialités et niveaux de formation).

A cet égard, les différences entre zones rurales et urbaines sont à considérer particulièrement.

Enfin, l'étude des cheminements professionnels va enrichir l'information sur les migrations d'une manière déterminante et fournir ainsi l'occasion d'approfondir le fonctionnement du marché du travail par l'analyse des mobilités.

\*  
\*\*

Tel qu'il vient d'être décrit, l'Observatoire E.V.A. constitue un système d'information de référence, dont la programmation détaillée sera préparée chaque année par le Comité technique où siègent les représentants des administrations centrales et des établissements nationaux impliqués dans la formation, l'orientation et le placement.

Arrêtés par le Conseil de perfectionnement du CEREQ, les programmes d'enquête d'insertion et de cheminement de l'Observatoire sont ensuite inscrits sur la liste des enquêtes publiques officialisées par le Conseil national de la Statistique. L'analyse des entrées dans la vie active organisée à l'initiative des Pouvoirs publics se trouve donc ainsi entourée de toutes les garanties liées au respect du secret statistique et à la protection des fichiers individuels.

Mieux connu, ce dispositif national mis à la disposition des autorités régionales et des laboratoires de recherches en sciences humaines, doit ainsi contribuer directement à une meilleure coordination des études sur le placement des diplômés aux différents niveaux de l'enseignement.

**Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source**



D 43 - 46

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Visa n°80 034 du Ministre de l'éducation, du Ministre des universités et du Ministre de l'économie (INSEE) valable du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 1980. Enquête statistique obligatoire (Loi n°51 711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Questionnaire confidentiel destiné au CEREQ (Ministère de l'éducation). La Loi n°78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant.

ENQUÊTE SUR LA VIE PROFESSIONNELLE  
DES ANCIENS ÉLÈVES ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN 1975

Pour remplir ce questionnaire, entourez le code correspondant à votre réponse (exemple : sexe féminin entourez ②) ou écrivez en toutes lettres la réponse sur la ligne voisine ou encore, inscrivez le chiffre choisi dans la case prévue à cet effet après avoir consulté l'annexe quand cela est précisé.

VOTRE ÉTAT-CIVIL

<b>1 - Sexe ?</b> Masculin ..... 1 25 Féminin ..... 2		<b>4 - Situation de famille ?</b> Marié ..... 1 42 Célibataire, veuf, divorcé. 2	
<b>2 - Date de naissance</b> jour [ ] [ ] [ ] mois [ ] [ ] [ ] année [ ] [ ] [ ]		<b>5 - Avez-vous des enfants à charge ?</b> non ..... 1 43 oui ..... 2 44 Si oui combien ? [ ] [ ]	
<b>3 - Situation militaire le 31 mars 1980 ?</b> Au service ..... 1 32 Engagé ..... 2 Sursitaire ou trop jeune .. 3 Exempté, réformé ..... 4 Libéré ..... 5		<b>6 - Votre lieu de résidence en mars 1980 ?</b> - nom de la commune ..... - numéro du département ..... [ ] [ ] [ ] 46 (codez : 97 : DOM, 98 : TOM, 99 étranger) - taille de la commune moins de 2 000 hab. .... 1 47 2 000 à 200 000 hab. .... 2 plus de 200 000 hab. .... 3	
Si vous êtes libéré : Date de début du service ? mois [ ] [ ] [ ] année [ ] [ ] [ ] 34 36 Date de fin du service ? mois [ ] [ ] [ ] année [ ] [ ] [ ] 38 40 Au retour du service avez-vous été repris par votre ancien employeur ? oui ..... 1 41 non ..... 2 n'avait pas d'emploi avant ..... 3		<b>7 - Profession de vos parents (ou tuteurs) ?</b> Si sans emploi en Mars 80 indiquez leur dernière profession père ou tuteur ..... mère ou tutrice ..... ..... ..... ..... Classez-les ci-dessous à l'aide du code A [ ] [ ] [ ] 49 [ ] [ ] [ ] 51	

**8 - QUELLE ÉTAIT VOTRE SITUATION LE 31 MARS 1980, classez-vous dans l'une des catégories suivantes :**

Le 31 mars 1980 -

- J'occupais un emploi, et j'étais
  - aide familial (vous aidiez, sans salaire, un parent qui travaille à son compte)..... 01 52-53
  - exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale ..... 02
  - salarié d'une personne, d'une entreprise, ou d'une administration (cas général) ..... 03
  - apprenti sous contrat ..... 04
  - en contrat emploi-formation (pacte national pour l'emploi) ..... 05
  - en stage pratique en entreprise (pacte national pour l'emploi) ..... 06

Entourez un code et allez page 2

Le 31 mars 1980

- Je n'occupais pas d'emploi, mais j'en cherchais un (entourez le code et allez à la question 9) ..... 07

Le 31 mars 1980

- Je n'occupais pas d'emploi, et n'en cherchais pas, mais
  - je faisais mon service militaire ..... 08
  - j'étais en stage de formation ou préformation ..... 09
  - j'effectuais des études à temps plein ..... 10
  - je ne cherchais pas d'emploi pour des raisons personnelles (santé, famille) ..... 11

Entourez un code et allez page 3

**9 - Si vous étiez à la recherche d'un emploi le 31 mars 1980 étiez-vous inscrit à l'ANPE ?**  
(entourez un code et allez page 3)

non ..... 1 54  
 oui, sans allocation de chômage ..... 2  
 oui, avec allocation de chômage ..... 3

10 - Indiquez la profession ou le métier que vous exercez le 31 mars 1980 (même si vous n'étiez encore qu'apprenti ou si vous travailliez en aidant un membre de votre famille dans sa profession).

Soyez précis. Exemples :

55       58

peintre en bâtiment, ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chef d'atelier mécanique, caissière de libre service, employé de comptabilité, receveur des P.T.T., etc.

11 - Depuis quelle date occupiez-vous cet emploi ?

mois     année     60 62

12a - Si vous n'étiez ni ouvrier ni employé, quelle était votre fonction principale ?

..... Classez-la avec le code C     64

b - Nombre de personnes dont vous aviez la

- responsabilité hiérarchique : Aucune ..... 1 65  
1 à 9 personnes ..... 2  
10 à 49 personnes ... 3  
50 personnes et plus 4

Si vous étiez ouvrier, technicien, employé ou si vous travailliez chez un artisan :

13 - Quelle était votre qualification ?

- manœuvre, manutentionnaire ou O1 ..... 1 66  
ouvrier spécialisé OS, O2 ou O3 ..... 2  
ouvrier qualifié OP (P1, P2, P3), OQ, OHQ, TA ..... 3  
petit compagnon ..... 4  
compagnon ..... 5  
technicien ..... 6  
agent de maîtrise ou contremaître ..... 7  
employé qualifié ..... 8  
employé non qualifié ..... 9

14 - Quels types de travail effectuiez-vous principalement ?

décrivez-les et classez-les avec le code D

- 1<sup>er</sup> type de travail .....     68  
.....  
.....  
- 2<sup>ème</sup> type de travail (éventuellement) .....     70

15 - Quels étaient vos horaires de travail ?

- Horaire de jour ..... 1 71  
2 x 8 ..... 2  
3 x 8 ..... 3  
4 x 8 - 5 x 8 - 6 x 8 ..... 4  
Autre ..... 5

16 - Dans votre travail répétiez-vous régulièrement les mêmes opérations ?

- oui ..... 1 72  
non ..... 2

allez à la question 19

17 - Si oui, avec quelle cadence ?

- Moins de 5 minutes ..... 1 73  
Moins d'une heure ..... 2  
Moins d'un jour ..... 3

18 - Travailliez-vous à la chaîne ?

- oui ..... 1 73  
non ..... 2

19 - Étiez-vous ?

- en placement par une entreprise de travail temporaire (Interim) ..... 1 75  
en stage d'embauche, emploi à l'essai ..... 2  
en emploi à durée limitée (remplacement, stage pratique, travail saisonnier) ..... 3  
en emploi à durée non limitée ..... 4

20 - Combien avez-vous gagné au mois de Mars 1980 ?

Salaire net en francs, y compris primes, commissions, pourboires →           F 76 80

21 - Combien d'heures travailliez-vous par semaine en moyenne

Heures normales de service     82

Heures supplémentaires     84

22 - S'agissait-il d'un travail

- A temps plein ..... 1 8  
A temps partiel ..... 2  
A temps plein avec horaire réduit (chômage partiel) ..... 3

23 - Votre employeur était-il

- éventuellement vous étiez vous-même {  
- un agriculteur ..... 1 86  
- un artisan ..... 2  
- un commerçant ..... 3  
- une profession libérale (avocat, médecin ..... 4  
- un particulier (chez qui vous étiez chauffeur, employé de maison, femme de ménage, etc.) ..... 5  
- une entreprise privée (coopérative agricole, usine, bureau, banque privée, grande surface, hôpital privé etc.) ..... 6  
- une entreprise publique ou nationalisée (EDF, GDF, RATP, Houillères, Renault, Banque, nationalisée, etc.) ..... 7  
- une administration : d'État ou de collectivité locale (mairie, préfecture, hôpital public etc.) 8

Dans ce cas, étiez-vous

- fonctionnaire ou agent titulaire ..... 1 87  
agent contractuel ..... 2  
vacataire ou auxiliaire ..... 3

24 - Combien de personnes travaillaient chez cet employeur ?

- 1 à 4 ..... 1 88  
5 à 9 ..... 2  
Y compris le patron et vous-même 10 à 49 ..... 3  
50 à 499 ..... 4  
500 à 999 ..... 5  
1000 et plus ..... 6

25 - Quelle était l'activité de votre employeur ou de votre entreprise ?

- Soyez précis. Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, filature de coton, transport routier de voyageurs, culture maraîchère, service extérieur de ministère, collège d'enseignement général ..... 90

26 - Lieu de votre travail au 31 Mars 1980

- nom de la commune : .....  
- N° de département :     93  
(97 : DOM ; 98 : TOM ; 99 : Étranger)  
- Taille de la commune : moins de 2000 hab. .... 1 94  
2000 à 200 000 hab. .... 2  
plus de 200 000 hab. .... 3

27 - Depuis votre embauche votre situation professionnelle a-t-elle changé ?

- non ..... 1 95  
oui ..... 2

Si oui, en quoi a-t-elle changé ?

.....  
.....  
.....

# L'ÉVOLUTION DE VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE DEPUIS 1975

Décrivez votre situation chez chacun des employeurs où vous avez successivement travaillé. Commencez par votre 1<sup>er</sup> employeur dès 1975. Continuez avec vos employeurs successifs jusqu'à votre emploi actuel. Si vous avez eu plus de 4 employeurs, décrivez les emplois suivant sur une feuille blanche, que vous retournerez avec le questionnaire

	1 <sup>er</sup> employeur	2 <sup>ème</sup> employeur	3 <sup>ème</sup> employeur	4 <sup>ème</sup> employeur
28 - Date d'embauche ?	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>101 103</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>128 130</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>155 157</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>182 184</small>
29 - Vous exerçiez cet emploi comme :	1 - non salarié 104 2 - apprenti 3 - pacte national pour l'emploi (contrat. emploi formation, stage pratique) 4 - salarié (cas général)	1 - non salarié 131 2 - apprenti 3 - pacte national pour l'emploi (contrat. emploi formation, stage pratique) 4 - salarié (cas général)	1 - non salarié 158 2 - apprenti 3 - pacte national pour l'emploi (contrat. emploi formation, stage pratique) 4 - salarié (cas général)	1 - non salarié 185 2 - apprenti 3 - pacte national pour l'emploi (contrat. emploi formation, stage pratique) 4 - salarié (cas général)
30 - Intitulé de votre emploi à l'embauche, indiquez la profession ou le métier que vous exerçiez de façon détaillée ?	..... ..... ..... ..... <small>108</small>	..... ..... ..... ..... <small>135</small>	..... ..... ..... ..... <small>162</small>	..... ..... ..... ..... <small>189</small>
31 - Cet emploi était-il :	1 - à temps plein 111 2 - à temps partiel	1 - à temps plein 138 2 - à temps partiel	1 - à temps plein 165 2 - à temps partiel	1 - à temps plein 192 2 - à temps partiel
32a - Votre employeur était-il ? <i>(ou éventuellement vous étiez vous-même)</i>	1 - un agriculteur 112 2 - un artisan 3 - un commerçant 4 - une personne exerçant une profession libérale (médecin, avocat.....) 5 - un particulier 6 - une entreprise privée 7 - une entreprise publique ou nationalisée 8 - une administration	1 - un agriculteur 139 2 - un artisan 3 - un commerçant 4 - une personne exerçant une profession libérale (médecin, avocat.....) 5 - un particulier 6 - une entreprise privée 7 - une entreprise publique ou nationalisée 8 - une administration	1 - un agriculteur 166 2 - un artisan 3 - un commerçant 4 - une personne exerçant une profession libérale (médecin, avocat.....) 5 - un particulier 6 - une entreprise privée 7 - une entreprise publique ou nationalisée 8 - une administration	1 - un agriculteur 193 2 - un artisan 3 - un commerçant 4 - une personne exerçant une profession libérale (médecin, avocat.....) 5 - un particulier 6 - une entreprise privée 7 - une entreprise publique ou nationalisée 8 - une administration
32b - Si vous travailliez dans une administration, étiez-vous ?	1 - un fonctionnaire ou agent titulaire 113 2 - agent contractuel 3 - vacataire ou auxiliaire	1 - un fonctionnaire ou agent titulaire 140 2 - agent contractuel 3 - vacataire ou auxiliaire	1 - un fonctionnaire ou agent titulaire 167 2 - agent contractuel 3 - vacataire ou auxiliaire	1 - un fonctionnaire ou agent titulaire 194 2 - agent contractuel 3 - vacataire ou auxiliaire
33 - Activité de votre employeur ou de votre entreprise ? <i>Soyez précis</i>	..... ..... ..... <small>115</small>	..... ..... ..... <small>142</small>	..... ..... ..... <small>169</small>	..... ..... ..... <small>196</small>
34 - Nombre de personnes employées chez lui ?	1 - 1 à 9 116 2 - 10 à 49 3 - 50 à 999 4 - 1000 et plus	1 - 1 à 9 143 2 - 10 à 49 3 - 50 à 999 4 - 1000 et plus	1 - 1 à 9 170 2 - 10 à 49 3 - 50 à 999 4 - 1000 et plus	1 - 1 à 9 197 2 - 10 à 49 3 - 50 à 999 4 - 1000 et plus
35 - Adresse (n° de département) du lieu de travail ?	<input type="text"/> <small>118</small>	<input type="text"/> <small>145</small>	<input type="text"/> <small>172</small>	<input type="text"/> <small>199</small>
36 - Depuis votre embauche votre situation professionnelle a-t-elle changé ?	1 - oui   Si oui, comment 119 2 - non .....	1 - oui   Si oui, comment 146 2 - non .....	1 - oui   Si oui, comment 173 2 - non, comment ? .....	1 - oui   Si oui, comment 200 2 - non .....
37 - A quelle date avez-vous quitté votre employeur ?	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>121 123</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>148 150</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>175 177</small>	mois <input type="text"/> année <input type="text"/> <small>202 187</small>
38 - Pour quelle raison avez-vous quitté cet employeur ?	1 - fin de contrat à durée limitée ou intérim 124 2 - licenciement 3 - départ volontaire 4 - autres, précisez .....	1 - fin de contrat à durée limitée ou intérim 151 2 - licenciement 3 - départ volontaire 4 - autres, précisez .....	1 - fin de contrat à durée limitée ou intérim 178 2 - licenciement 3 - départ volontaire 4 - autres, précisez .....	1 - fin de contrat à durée limitée ou intérim 205 2 - licenciement 3 - départ volontaire 4 - autres, précisez .....
39 - En quittant cet employeur saviez-vous où vous seriez embauché ?	1 - oui 125 2 - non	1 - oui 152 2 - non	1 - oui 179 2 - non	1 - oui 206 2 - non
40 - Sinon, quelle était votre situation après avoir quitté cet employeur ?	1 - à nouveau en emploi 126 2 - au chômage 3 - au service militaire 4 - en études 5 - sans emploi pour raisons personnelles (santé, famille) <i>Passez à la colonne suivante</i>	1 - à nouveau en emploi 153 2 - au chômage 3 - au service militaire 4 - en études 5 - sans emploi pour raisons personnelles (santé, famille) <i>Passez à la colonne suivante</i>	1 - à nouveau en emploi 166 2 - au chômage 3 - au service militaire 4 - en études 5 - sans emploi pour raisons personnelles (santé, famille) <i>Passez à la colonne suivante</i>	1 - à nouveau en emploi 207 2 - au chômage 3 - au service militaire 4 - en études 5 - sans emploi pour raisons personnelles (santé, famille) <i>Passez à la colonne suivante</i>

## REPRISES D'ÉTUDES ET STAGES DE FORMATION DEPUIS 1975

**41 - DEPUIS SEPTEMBRE 1975 AVEZ-VOUS REPRIS DES ÉTUDES SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES A TEMPS PLEIN ?**  
 oui 1                      non 2 —————▶ *allez à la question 47*  
*Si oui veuillez préciser ci-dessous le niveau et la nature de ces études*

42 - Date de début de formation ?	1 <sup>ère</sup> année d'études	2 <sup>ème</sup> année d'études	3 <sup>ème</sup> année d'études
	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>
	211                      213	220                      222	229                      231
43 - Redoublement ..... Autres études à temps plein ? .....	1 redoublement                      214 2 temps plein	1 redoublement                      223 2 temps plein	1 redoublement                      232 2 temps plein
44 - Nature des études poursuivies ? <i>Précisez établissement et classe ou année d'études ?</i>	.....	.....	.....
45 - Matière ou discipline ?	.....	.....	.....
46 - Date de fin de formation ?	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>
	216                      218	225                      227	234                      236

237  
 239  
 241  
 243  
 244

**47 - DEPUIS SEPTEMBRE 1975 AVEZ-VOUS SUIVI PAR AILLEURS DES PRÉPARATIONS A UN CONCOURS OU DES FORMATIONS ?**  
 oui 1                      non 2 —————▶ *allez à la question 55*  
*Si oui veuillez préciser ci-dessous le niveau et la nature de ces formations*

48 - Date de début de formation ?	1 <sup>ère</sup> formation	2 <sup>ème</sup> formation	3 <sup>ème</sup> formation	4 <sup>ème</sup> formation
	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>			
	246                      248	264                      266	282                      284	300                      302
49 - Cette formation avait lieu : - pendant le temps de travail ? .... - hors du temps de travail ? ..... - alors que vous étiez sans emploi ?	1 pendant                      249 2 hors 3 sans emploi	1 pendant                      267 2 hors 3 sans emploi	1 pendant                      285 2 hors 3 sans emploi	1 pendant                      303 2 hors 3 sans emploi
50 - Établissement de formation ? <i>Classez-le avec le Code D.I</i>	.....	.....	.....	.....
	<input type="text"/> 251	<input type="text"/> 269	<input type="text"/> 287	<input type="text"/> 305
51 - Spécialité de formation ? <i>Classez-la avec le Code D.II</i>	.....	.....	.....	.....
	<input type="text"/> 253	<input type="text"/> 271	<input type="text"/> 289	<input type="text"/> 307
52 - Origine de la formation ?	1 vous-même                      254 2 votre employeur 3 ANPE, ASSEDIC	1 vous-même                      272 2 votre employeur 3 ANPE, ASSEDIC	1 vous-même                      290 2 votre employeur 3 ANPE, ASSEDIC	1 vous-même                      308 2 votre employeur 3 ANPE, ASSEDIC
53 - Durée ? - Nombre d'heures par semaine —▶ - Nombre de semaines —▶	<input type="text"/> 256 <input type="text"/> 258	<input type="text"/> 274 <input type="text"/> 276	<input type="text"/> 292 <input type="text"/> 294	<input type="text"/> 310 <input type="text"/> 312
54 - Date de fin de formation ?	mois <input type="text"/> / année <input type="text"/>			
	260                      262	278                      280	296                      298	314                      316

**55 - DEPUIS SEPTEMBRE 1975 AVEZ-VOUS OBTENU UN NOUVEAU DIPLÔME OU RÉUSSI UN EXAMEN OU UN CONCOURS ?**  
 oui 1                      non 2 —————▶ *fin du questionnaire*

56 - *Si oui Précisez lequel ou lesquels (en clair sans utiliser d'abréviations)*

1 <sup>er</sup>	Date d'obtention	mois <input type="text"/>	année <input type="text"/>	
		318	320	<input type="text"/> 325
				<input type="text"/> 327
2 <sup>ème</sup>	Date d'obtention	mois <input type="text"/>	année <input type="text"/>	
		322	324	<input type="text"/> 329